

Le nombre de salariés déclarés à la CNSS s'établit à 3,1 millions à fin 2015

■ Près de 82% de la population salariée du secteur privé est déclaré à la CNSS ■ Plus de 50% des déclarés le sont pour des périodes inférieures à 12 mois ■ La part des salariés de l'industrie dans l'effectif total des assurés tombe à 20% au lieu de 27% en 2009.

Le nombre de salariés déclarés à la CNSS s'élève à 3,1 millions de personnes à fin 2015, en progression de 3,3% par rapport à 2014. Ce faisant, le taux de couverture de la population salariée du secteur privé atteindrait quelque 81,6%, contre 80% un an plus tôt et 66% en 2010. Mais il vaut mieux le préciser tout de suite, ce taux de couverture est à relativiser puisque la règle veut que même lorsqu'un salarié n'est déclaré qu'une seule fois dans l'année, il est considéré comme tel pour l'ensemble de l'exercice. Il y a lieu de rappeler à cet égard que depuis longtemps, plus de la moitié des salariés sont déclarés pour des périodes inférieures à 12 mois ; le nombre moyen de mois déclarés devant se situer autour de 10 mois par an.

Ainsi, en dépit de l'amélioration constatée en termes de couverture, l'emploi privé, de manière générale, n'est pas vraiment sorti de la précarité qui le caractérisait. Cela transparaît du reste dans la répartition sectorielle des salariés où l'on peut observer que la part de l'emploi industriel a beaucoup reculé ces dernières années. De 27% en 2009, l'effectif des salariés déclarés dans le secteur industriel est tombé à 20% en 2014. C'est une baisse de 7 points en cinq ans. Enorme ! Ceci corrobore les statistiques du HCP selon lesquelles l'industrie, y compris l'artisanat, a connu une perte annuelle moyenne de 25 000 emplois au cours de la période 2009-2012. En 2013, elle avait créé 5 000 emplois mais en avait perdu 37 000 l'année suivante.

Malgré tout, l'industrie manufacturière (textile, agro-alimentaire, métallurgie, mécanique, électrique, électronique, chimie et parachimie, artisanat) continue d'occuper la première place en termes d'effectifs déclarés à la CNSS, mais elle est suivie de très près



par le secteur de la construction, lequel, paradoxalement, a amélioré sa part de 16% en 2009 à 18% aujourd'hui, se situant ainsi à la deuxième place. Pourquoi «paradoxalement» ? Parce que le BTP a perdu un nombre important d'emplois ces dernières années : 21 000 postes en 2012 et 50 000 postes en 2013.

Deux éléments peuvent expliquer cette situation en apparence paradoxale. D'une part, le BTP, au temps de sa... splendeur si l'on peut dire, a créé chaque année en moyenne 55 000 emplois entre 2008 et 2011. C'est as-

sez pour compenser les pertes des années 2012 et 2013. D'autre part, malgré la crise qui le frappe depuis 2011, il existe toujours dans cette activité un potentiel énorme de régularisation compte tenu de l'informel qui y sévit. Ce qui amène à considérer que la hausse de la part du BTP dans l'effectif des salariés déclarés à la CNSS (de 16% à 18%) serait due principalement aux régularisations, suite au resserrement des contrôles de la part de la caisse. Le secteur de l'agriculture, forêt et pêche, également, a augmenté sa part dans le total des salariés décla-

rés, qui passe de 6% en 2009 à 10% aujourd'hui. Cela semble indiquer une amélioration du salariat dans ce secteur, au moment où l'on assiste à une baisse tendancielle de l'emploi non rémunéré dans l'emploi total.

Deux tiers des salariés déclarés perçoivent un salaire égal ou inférieur à 3 000 DH

Rappelons à ce propos qu'entre 2009 et 2012, l'agriculture perdait chaque année en moyenne 12 000 emplois. Mais en 2013 et 2014, elle a créé respectivement 16 000 et 58 000 postes. Mais globalement, le recul de l'emploi non rémunéré, dont on sait qu'il est principalement localisé en milieu rural, et a contrario la montée du salariat, est une orientation qui paraît conforme au processus en cours de modernisation de cette activité.

L'autre biais par lequel il est possible de percevoir les difficultés que vivent les salariés du secteur privé, c'est celui des salaires distribués ; tout au moins ceux déclarés à la CNSS. Selon les données

fournies par la caisse, le salaire moyen en 2014 était de 4 800 DH, en hausse de 2% par rapport à 2013. Mais, comme on a l'habitude de le dire ici, la moyenne, dans un contexte de concentration des revenus, est vraiment peu significative. La répartition par tranche de salaire rend mieux compte du niveau encore très bas des rémunérations. Et en effet, cette répartition, telle qu'elle est effectuée par la CNSS elle-même, montre qu'aujourd'hui encore 44% des salariés déclarés perçoivent un salaire égal ou inférieur au SMIG, lequel, pour mémoire, est de 2 450 DH par mois. Plus encore, près de deux tiers (64%) des salariés déclarés touchent un salaire égal ou inférieur à 3 000 DH par mois, et seulement 6% d'entre eux ont une rémunération supérieure à 10 000 DH par mois.

Dans l'absolu, ces niveaux de salaires sont évidemment très faibles, même si leur évolution moyenne est légèrement supérieure à l'inflation (laquelle inflation, cependant, est elle-même une moyenne, donc insensible à la situation de chaque ménage pris séparément). Pour autant, ces salaires sont aussi à mettre en rapport avec les niveaux d'instruction des salariés concernés, avec les postes qu'ils occupent dans leur travail et le nombre de jours ou de mois que chacun a effectués au cours d'une année. Et quand on sait que le gros des effectifs est constitué de main-d'œuvre faiblement qualifiée et déclarée moins de 12 mois dans l'année, le salaire moyen prend tout à coup une autre signification. Il y a là, posée en creux, toute la problématique de l'économie nationale dont les structures demeurent rigides au changement, ce qui explique en partie la faiblesse de sa productivité comme les études d'ici et d'ailleurs ne cessent de le montrer ■

S.A.

Plus de 60% des travailleurs dans le privé ne sont pas des salariés

Selon les statistiques du Haut commissariat au plan, 45% de la population active occupée du Maroc sont des salariés, soit environ 4,8 millions de personnes. Sachant que près de 1 million de salariés travaillent dans les administrations publiques, il reste donc 3,8 millions de salariés dans le privé. Quand on sait que 90% des emplois, soit 9,7 millions, se trouvent dans le secteur privé, la part du salariat y est faible : 39% ■